



**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE**

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

10 MARS 2026

ID : 024-252405329-20260303-08_03_2026-DE

Délibération N°08_03_2026

Objet : Affectation des résultats de clôture 2025

Séance du mardi 03 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le trois mars, sur convocation de Monsieur le Président, le Comité Syndical pour la gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle de réunion du siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers, sous la présidence de Pascal PROTANO, Président du SMD3.

Date d'envoi de la convocation	mercredi 25 février 2026	
Nombre de délégués en exercice : 33	Nombre de délégués présents : 20	Nombre de votants : 21
Nombre de pouvoirs : 1		
Compétences : Obligatoire	Nombre de voix par compétence : 64	
Secrétaire de séance	M. Gé KUSTERS	

Présents :

Pascal PROTANO, Evelyne ROUX, Alain MARTY, Bernadette SALINIER, Marc MELOTTI, Jérôme PEYRAT, Gé KUSTERS, Gérard TEILLAC, Vincent FARGEAS, Alain PEYROU, Jean Pierre COLIN, Michel DOBBELS, Jean Paul DUBOS, Bernard TRIFFE, Jean Pierre CAZES, Marjorie MOLLETON, Frédéric GAUTHIER, Michel DONNETTE, Thierry BOIDE, Jean Marcel BEAU

Absents :

Thierry CIPIERRE, Pierre JAUBERTIE, Francis COLBAC, Daniel LE MAO, François ROUSSEL, Philippe ROUSSEAU, Vincent RIVAUD, Serge ORHAND, Jean Louis DESSALLES, Hervé COUSTILLAS, Brigitte CABIROL, Johann DESPORT

Pouvoirs :

Hélène REYS donne pouvoir à Pascal PROTANO

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 024-252405329-20260303-00_03_2026-DE

Affectation des résultats de clôture

Le comité syndical est appelé à délibérer sur l'affectation du résultat constaté de l'exercice 2025.

Vu le compte financier unique du SMD3, approuvé par délibération n°07-03-2026 du 03 mars 2026, faisant apparaître le résultat de clôture suivant :

- Un déficit d'investissement de 2 270 706,04 €
- Un excédent de fonctionnement de 10 453 017,20 €

Les restes à réaliser de l'exercice 2025 à reporter sur l'exercice 2026 s'élèvent à :

Section d'investissement :

- dépenses : 76 359,08 €
- recettes : 0,00 €

Le résultat définitif 2025, intégrant les restes à réaliser et les résultats de clôture du SMD3 est le suivant :

RESULTAT GLOBAL			
Excédent		10 453 017,20	8 182 311,16
Déficit	- 2 270 706,04		
Restes à Réaliser 2025			
Dépenses	76 359,08		76 359,08
Recettes	-		-
Résultat définitif	- 2 347 065,12	10 453 017,20	8 105 952,08

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE l'affectation du résultat 2025 suivant :

- 2 500 000,00 € au financement de la section d'investissement (compte 1068)
- 7 953 017,20 € au financement de la section de fonctionnement.

Pour : 41	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Publié le 10 Mars 2026

Pour extrait conforme :
Coulounieix-Chamiers le : 10 Mars 2026

Secrétaire de séance

Gé KUSTERS

Président du SMD3

Pascal PROTANO

